

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUNAS DU 6 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et le six avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi et dans le respect des mesures barrières liées à la crise sanitaire du COVID-19, sous la présidence de Mme PELLET Marie-José, Maire.

Présents : M. BOURREL Christian, Mme CAM Morgane, Mme CHAZEL Claire, M. FOLLANA Francis, Mme FROMENT Valérie, Mme LESAGE Véronique, Mme PELLET Marie-José, M. REDON Yannick, M. ROUSSEL Guillaume, M. TERME Élian, M. VAUCLARE Jean-Luc, Mme VEYRET Marie-Josée.

Absents : M. ANDRÉ Guy, M. NÈGRE Éric, Mme ROUX Marie.

Procurations : M. ANDRÉ Guy à Mme FROMENT Valérie, M. NÈGRE Éric à Mme VEYRET Marie-Josée, Mme ROUX Marie à Mme CHAZEL Claire

Secrétaire de séance : Mme FROMENT Valérie

Date de la convocation : 26 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 26 mars 2021

N°CM2021-04-06-01 – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2021

Madame le Maire donne lecture du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 février 2021 puis il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver celui-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-02 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de cette séance :

CM2021-04-06-01	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2021
CM2021-04-06-02	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021.
CM2021-04-06-03	BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020
CM2021-04-06-04	BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
CM2021-04-06-05	BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

CM2021-04-06-06	BUDGET COMMUNE – VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE
CM2021-04-06-07	BUDGET COMMUNE - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE PROJET IMMOBILIER
CM2021-04-06-08	BUDGET COMMUNE- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
CM2021-04-06-09	BUDGET COMMUNE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021
CM2021-04-06-10	BUDGET PROJET IMMOBILIER- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020
CM2021-04-06-11	BUDGET PROJET IMMOBILIER - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
CM2021-04-06-12	BUDGET PROJET IMMOBILIER – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020.
CM2021-04-06-13	BUDGET PROJET IMMOBILIER – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021
CM2021-04-06-14	BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020
CM2021-04-06-15	BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
CM2021-04-06-16	BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020
CM2021-04-06-17	BUDGET ASSAINISSEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021
CM2021-04-06-18	GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE
CM2021-04-06-19	SUBVENTIONS AMENDES DE POLICE 2021
CM2021-04-06-20	QUESTIONS DIVERSES

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote :Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-03 – BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Madame le Maire fait un récapitulatif du compte de gestion de la commune établi par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2020	Résultats de clôture de l'exercice 2020
Investissement	346 364,67 €	346 364,67 €	-82 856,71 €	263 507,96 €
Fonctionnement	291 059,78 €	0,00 €	61 307,58 €	352 367,36 €

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2020 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et les recettes, les bordereaux de mandats, le

compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de restes à recouvrer et les états de restes à payer,

Après avoir entendu le Compte Administratif M 14 de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 janvier au 31 décembre 2020,
2. Statuant sur l'exécution du budget M14 de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de Gestion M14 pour l'exercice 2020, dressé par Madame le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-04 – BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote. Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme VEYRET Marie-Josée, 2ième Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020, dressé par Madame Marie-José PELLET, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi

Compte administratif principal	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice	635 748,05 €	697 055,63 €	107 914,54 €	25 057,83 €
Report de l'exercice antérieur		291 059,78 €		346 364,67 €
Total	635 748,05 €	988 115,41 €	107 914,54 €	371 422,50 €
Bilan par section	352 367,36 €		263 507,96 €	

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-05 – BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice 2020 décide d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 145 292,04 €, au budget primitif 2020, de la manière suivante :

Excédent de fonctionnement 352 367,36 €	Affectation au crédit du compte 1068 de la section d'investissement	145 292,04 €
	Reprise au compte 002 de la section de fonctionnement	207 075,32 €

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-06 – BUDGET COMMUNE – VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Par délibération du 02 avril 2019 (reconduite en 2020) le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TH : 9,98%

TFPB : 16,63%

TFPNB : 52,55%

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par la commune. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département 24,65% est transféré à la commune.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 41,28% (soit le taux communal de 2020 : 16,63% + le taux départemental de 2020 : 24,65%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB : 41,28% et de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

Taux de la taxe foncière sur propriétés bâties (TFPB)	41,28%
Taux de la taxe foncière sur propriétés non bâties (TFPNB)	52,55%

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-07 BUDGET COMMUNE - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE : PROJET IMMOBILIER

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal de la nécessité de délibérer sur une subvention d'équilibre provenant du budget principal pour équilibrer le budget annexe « Projet Immobilier ».

Pour cela, elle détaille les montants nécessaires :

Sur le budget général :

En dépense de fonctionnement, chapitre 65, article 6521 : **24 500 €**

Sur le budget annexe « projet immobilier » :

En recette de fonctionnement, chap 75, article 7552 : **24 500 €**

En dépense de fonctionnement, chapitre 023 : **22 573,53 €**

En recette d'investissement, chap 021, article 021 : **22 573,53 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipale

Approuve le virement de la subvention d'équilibre du Budget Principal vers le Budget Annexe « Projet Immobilier » comme détaillé ci-dessus,

Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget 2020,

Autorise Madame le maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-08 BUDGET COMMUNE- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations	Subventions 2020	Demandes 2021	Propositions 2021 Commission
ANT	250,00 €	400,00 €	400,00 €
APE	800,00 €	800,00 €	800,00 €
ART	500,00 €	0,00 €	0,00 €
Carrières du Bon temps	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chasse	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Gymnasia	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Hommes et cailloux	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Jazz à Junas	2 000,00 €	2 500,00 €	2 000,00 €
Jeunesse Junassole	1 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Junas OM	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Mont Redonnet	700,00 €	800,00 €	800,00 €
Pep's	350,00 €	600,00 €	600,00 €
Rugby CV	1 700,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
TMJ	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	9 600,00 €	10 900,00 €	10 400,00 €
CCAS	2 900,00 €		2 000,00 €
Caisse des écoles	600,00 €	600,00 €	600,00 €

Les crédits nécessaires à ces dépenses sont prévus au budget primitif 2021.
Il est proposé au conseil municipal d'approuver la répartition des subventions aux associations telle que définie ci-dessus.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-09 – BUDGET COMMUNE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 reprend, en plus des propositions nouvelles, les résultats 2020 en fonctionnement et en investissement, ainsi que les restes à réaliser.

Le projet présenté s'équilibre à :

- 892 580,85 € en section fonctionnement
- 1 168 400 € en section d'investissement

Il se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2021
011- Charges à caractères général	291 100,00 €
012- Charges de personnel	285 950,00 €
014- Atténuation charges	140 500,00 €
65- Autres charges de gestion courante	138 238,20 €
66- Charges financières	21 700,00 €
67- Charges exceptionnelles	15 092,65 €
Total dépenses FONCTIONNEMENT	892 580,85 €

FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2021
13- Atténuation de charges	4 400,00 €
042- Opérations d'ordre	15 000,00 €
70- Produits de services	14 380,00 €
73- Impôts et taxes	394 431,53 €
74- Dotations diverses	234 294,00 €
75- Autres produits de gestion	23 000,00 €
002- Résultat d'exploitation reporté	207 075,32 €
Total Recettes FONCTIONNEMENT	892 580,85 €

INVESTISSEMENT DEPENSES	BP 2021
040- Opérations d'ordre	15 000,00 €
16- Emprunts et dettes assimilés	68 000,00 €
20- Immobilisations incorporelles	13 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	1 072 400,00 €
001- Déficit reporté	
Total dépenses INVESTISSEMENT	1 168 400,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2021
10- Dotations	11 000,00 €
1068- Affectation des résultats	145 292,04 €
13- Subventions	146 200,00 €
16- Emprunts	372 400,00 €
26- Participations	230 000,00 €
001- Résultat reporté	263 507,96 €
Total recettes INVESTISSEMENT	1 168 400,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 à L.2341-1,
Vu la délibération de ce jour, approuvant le compte administratif 2020, et décidant de l'affectation des résultats,

Après examen détaillé des dépenses et des recettes,

Il est proposé au Conseil Municipal,

De voter par chapitre le budget primitif 2021 de la commune, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière définie ci-dessus,

D'approuver le programme des investissements 2021 et leurs financements.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-10 - BUDGET PROJET IMMOBILIER APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Madame le Maire fait un récapitulatif du compte de gestion du budget commerce établi par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2020	Résultats de clôture de l'exercice 2020
Investissement	-21 133,54 €	0,00 €	21 260,01 €	126,47 €
Fonctionnement	23 209,36 €	18 833,54 €	-2 360,75 €	2 015,07 €

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif projet immobilier/commerce de l'exercice 2020 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des

dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et les recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de restes à recouvrer et les états de restes à payer,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 janvier au 31 décembre 2020,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de Gestion du projet immobilier/commerce pour l'exercice 2019, dressé par Madame le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-11 - BUDGET PROJET IMMOBILIER - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote. Le Conseil municipal est réuni sous la présidence de Madame VEYRET Marie-Josée, 2^{ème} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020, dressé par Madame Marie-José PELLET, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi

Compte administratif principal	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice	38 660,75 €	36 300,00 €	21 873,53 €	43 133,54 €
Résultats reportés		4 375,82 €		-21 133,54 €
Total	38 660,75 €	40 675,82 €	21 873,53 €	22 000,00 €
Bilan par section	2 015,07 €		126,47 €	

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) Reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-12 - BUDGET PROJET IMMOBILIER - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice 2020 décide d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 2 015,07 €, au budget primitif 2021, de la manière suivante :

Excédent de fonctionnement 2 015,07 €	Affectation au crédit du compte 1068 de la section d'investissement	0,00 €
	Reprise au compte 002 de la section de fonctionnement	2 015,07 €

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-13 - BUDGET PROJET IMMOBILIER – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 reprend, en plus des propositions nouvelles, les résultats 2020 en fonctionnement et en investissement, ainsi que les restes à réaliser.

Le projet présenté s'équilibre :

- 22 700 € en section d'investissement
- 38 515,07 € en section de fonctionnement

Il se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2021
011- Charges à caractère général	2 341,54 €
23- Virement à la section investissement	22 573,53 €
66- Charges financières	13 600,00 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €
Total dépenses FONCTIONNEMENT	38 515,07 €

FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2021
75- Autres produits de gestion	36 500,00 €
77- Produits exceptionnels divers	
002- Résultat d'exploitation reporté	2 015,07 €
Total Recettes FONCTIONNEMENT	38 515,07 €

INVESTISSEMENT DEPENSES	BP 2021
16- Emprunts et dettes assimilées	22 700,00 €
21- Immobilisations corporelles	
001- Déficit reporté	0,00 €
Total dépenses INVESTISSEMENT	22 700,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2021
16- Emprunts	0
021- Virement de la section fonctionnement	22 573,53
001- Solde d'exécution antérieur	126,47 €
1068- Affectation des résultats	0,00 €
Total recettes INVESTISSEMENT	22 700,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 à L.2341-1,

Vu la délibération de ce jour, approuvant le compte administratif 2020, et décidant de l'affectation des résultats,

Après examen détaillé des dépenses et des recettes,

Il est proposé au Conseil Municipal,

De voter par chapitre le budget primitif 2021 du budget Projet immobilier/commerce, équilibré en dépenses et en recettes pour la section fonctionnement et équilibré en dépenses et en recettes pour la section d'investissement de la manière définie ci-dessus,

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-14 - BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Madame le Maire fait un récapitulatif du compte de gestion du budget eau et assainissement établi par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2020	Résultats de clôture de l'exercice 2020
Investissement	87 796,54 €	87 796,54 €	95 610,24 €	183 406,78 €
Fonctionnement	22 137,40 €	0,00 €	25 148,80 €	47 286,20 €

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif eau et assainissement de l'exercice 2020 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et les recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de restes à recouvrer et les états de restes à payer,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de Gestion du budget eau et assainissement pour l'exercice 2020, dressé par Madame le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-15 - BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote. Le Conseil municipal est réuni sous la présidence de Madame VEYRET Marie-Josée, 2^{ème} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020, dressé par Madame Marie-José PELLET, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif principal	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice	26 948,74 €	52 097,54 €	159 737,31 €	255 347,55 €
Résultats reportés		22 137,40 €		87 796,54 €
Total	26 948,74 €	74 234,94 €	159 737,31 €	343 144,09 €
Bilan par section	47 286,20 €		183 406,78 €	

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-16 - BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice 2020 décide d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 47 286,20 € au budget primitif 2021, de la manière suivante :

Excédent de fonctionnement 47 286,20 €	Affectation au crédit du compte 1068 de la section d'investissement	0,00 €
	Reprise au compte 002 de la section de fonctionnement	47 286,20 €

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-17 - BUDGET ASSAINISSEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 reprend, en plus des propositions nouvelles, les résultats 2020 en fonctionnement et en investissement, ainsi que les restes à réaliser.

Le projet s'équilibre à :

- 77 286,20 € en section fonctionnement
- 498 832,78 € en section d'investissement.

Il se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2021
11- Charges à caractère général	28 000,00 €
42_ Opérations d'ordre et transfert entre	13 851,00 €
66- Charges financières	9 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	26 435,20 €
Total dépenses FONCTIONNEMENT	77 286,20 €

FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2021
70- vente de produits fabriqués	30 000,00 €
002- Excédent d'exploitation reporté	47 286,20 €
Total Recettes FONCTIONNEMENT	77 286,20 €

INVESTISSEMENT DEPENSES	BP 2021
16- Emprunts et dettes assimilés	25 000,00 €
20- Frais d'études	30 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	443 832,78 €
001- Déficit reporté	0,00 €
Total dépenses INVESTISSEMENT	498 832,78 €

INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2021
10222 FCTVA	22 000,00 €
1068-Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
13- subventions d'équipement reçues	150 000,00 €
16- Emprunts	0,00 €
26- Participations	129 575,00 €
040- opération d'ordre de transfert entre	13 851,00 €
001- Solde d'exécution antérieur	183 406,78 €
Total recettes INVESTISSEMENT	498 832,78 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 à L.2341-1,
Vu la délibération de ce jour, approuvant le compte administratif 2020, et décidant de l'affectation des résultats,

Après examen détaillé des dépenses et des recettes,

Il est proposé au Conseil Municipal,

De voter par chapitre le budget primitif 2021 du budget eau et assainissement, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière définie ci-dessus,

D'approuver le programme des investissements 2021 et leurs financements.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

N°CM2021-04-06-18 – GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Madame le Maire rappelle au conseil la fin du contrat de délégation de service public de l'assainissement de la Commune avec la société SAUR au 31 Décembre 2021 et donc de la nécessité de maintenir la gestion du service pour 2022.

Madame le Maire indique la complexité de la procédure pour la passation d'une délégation de service public et donc de la nécessité de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage, qui prendra en charge la totalité des modalités de la procédure, depuis le choix du mode de gestion jusqu'à la passation du contrat de délégation.

Elle présente alors la proposition du cabinet AF Conseil en cotraitance avec le cabinet d'avocat Claire Lerat, pour un montant de 12 940,00 € HT, pour la réalisation de la mission d'assistance, en vue de la passation de la délégation du service public de l'assainissement.

Après avoir oui l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil :

- Approuve la proposition de Madame le Maire, de lancer la procédure sur le mode de gestion de l'assainissement de la Commune
- Approuve la proposition du cabinet AF conseil en association avec le cabinet d'avocat Claire Lerat pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la procédure de mise en œuvre de la gestion du service de l'assainissement de la Commune
- Autorise et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer et passer la commande au cabinet AF conseil et Claire Lerat pour un montant de 12 940,00 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

CM2021-04-06-19 – SUBVENTIONS AMENDES DE POLICE 2021

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de l'autoriser à demander les subventions au titre des amendes de police pour l'année 2021 pour la sécurisation des déplacements par la mise en place des écluses sur deux sections de la RD 140 en traversée d'agglomération et pour la pose d'un complément de panneaux (signalisation d'informations locales et de police de circulation) et signer tous les documents afférents à cette demande.

Le montant des travaux s'élève à : 33 000 € H.T.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

CM2021-04-06-20 – QUESTIONS DIVERSES

Un administré souhaite acheter une parcelle communale. Les élus décident de répondre à cet administré que le conseil municipal préfère étudier une proposition d'échange avec la commune plutôt qu'un achat du bien communal.

Le Maire informe le conseil qu'un négociateur du bureau d'études AXIANS-VINCI diligenté par Orange a sollicité la commune pour l'implantation d'une nouvelle antenne afin d'améliorer la couverture du village pour la téléphonie mobile. Il est demandé aux élus de réfléchir à cette demande afin de pouvoir donner un avis argumenté lors de la prochaine consultation.

La séance est levée à 20H30.